

Modalités de déclaration d'un spectacle au CNV [1]

Le règlement intérieur et le décret d'application de la taxe sur les spectacles de variétés, définissent les modalités de déclaration des spectacles au CNV. Selon le type de spectacle (gratuit ou payant) l'assiette de calcul et le redevable diffèrent. L'absence de déclaration ou l'inexactitude des données au lancement d'une procédure de recouvrement engagé par l'agent comptable de l'établissement.

Le taux de perception est fixé à 3,5% et est applicable sur la recette, de billetterie ou du prix du contrat de cession (dans le cas des représentations gratuites) hors taxe⁽¹⁾ générée(s) par le spectacle.

ASSIETTE ET REDEVABLES :

Pour les spectacles à entrées payantes

- assiette de calcul de la taxe : recettes de billetterie hors taxe⁽¹⁾
- redevable de la taxe : le détenteur de la billetterie

?

Pour les spectacles gratuits

- assiette de calcul de la taxe : montant du contrat de cession du plateau artistique.
- redevable de la taxe : le vendeur du plateau artistique mais la déclaration peut être faite par l'organisateur du spectacle. Par la suite le CNV se chargera de contacter le redevable afin de recouvrer les sommes dues

A noter qu'aucun abattement n'est applicable sur la base de calcul de la taxe.

1 - Par hors taxe, il s'agit uniquement du montant hors TVA, taxe sur la valeur ajoutée

MODALITÉ ET DÉLAIS DE DÉCLARATION D'UN SPECTACLE :

Le spectacle ou la tournée doivent être déclarés au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit la représentation.

Pour déclarer un spectacle, connectez vous dans votre espace privé⁽²⁾ et remplissez le formulaire de déclaration. Si vous n'avez pas encore de compte, munissez vous de votre n° RCS et créez votre espace.

A noter que les sommes perçues par le CNV sont reversées pour 65% sur un Compte entrepreneur individuel dédié à la structure redevable.

Dans le cas de coproductions ou de co-réalisations, seule une structure peut déclarer la taxe. Des formulaires de retraitement permettent de répartir les 65% sur les différents comptes entrepreneur en fonction des informations fournies par les co-contractants.

2- Les formulaires pdf à remplir et à nous retourner par mail ou fax sont téléchargeables dans l'espace en haut à droite de cette page.

push: [DÉCLAREZ VOS SPECTACLES](#) [2]

- [Accueil](#)
- Le CNV
 - [Actualités](#)
 - Partenariats et Contrats de filière
 - [Bretagne](#)
 - [Centre-Val de Loire](#)
 - [Grand Est](#)

- [Hauts-de-France](#)
- [Normandie](#)
- [Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Occitanie / Pyrénées-Méditerranée](#)
- [Pays de la Loire](#)
- [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- [Ville de Paris](#)
- Qui sommes nous ?
 - [Notre histoire](#)
 - [Missions - Cadre légal](#)
 - [Le suivi du programme Zénith](#)
 - [L'équipe](#)
- Notre fonctionnement
 - [Notre organisation](#)
 - [Liste des instances](#)
 - [Liste des affiliés](#)
- Informations pratiques
- [Venir au CNV](#)
 - [Calendrier des instances](#)
- [Téléchargez le logo du CNV](#)
- Recrutements & Appels d'offres
 - [Cahier des Charges : Mission d'accompagnement organisation du service de perception de la taxe](#)
- La taxe
 - [La taxe fiscale](#)
 - [Le champ de perception](#)
 - [Modalités de déclaration](#)
 - [Recouvrement](#)
 - [Déclarer](#)
 - [Compte entrepreneur et Droit de tirage](#)
- Les aides
 - [Présentation générale](#)
 - [Commissions et programmes](#)
 - [Économie des entreprises \(1\)](#)
 - [Soutien aux entreprises](#)
 - [Soutien au développement des entreprises](#)
 - [Festivals \(2\)](#)
 - [Festivals < 1,5 m€](#)
 - [Festivals >1,5m€](#)
 - [Structuration et développement professionnel \(3\)](#)
 - [Aides aux actions d'intérêt général](#)
 - [Production \(4/5\)](#)
 - [Aide aux premières parties](#)
 - [Aide à la diffusion à l'international](#)
 - [Aide à la production](#)
 - [Aménagement et équipement des salles de spectacles \(6\)](#)
 - [Aménagement et équipement de lieux en fonctionnement](#)
 - [Équipement de nouveaux lieux](#)
 - [Activité des salles de spectacles \(7\)](#)
 - [Aide à la diffusion](#)
 - [Aide à la pré-production scénique](#)
 - [Soutien aux promoteurs diffuseurs](#)
 - [Résidences \(8\)](#)
 - [Résidences musiques actuelles](#)
 - [Export \(9\)](#)
 - [Programme transversal d'avances de trésorerie](#)
 - [Fonds d'intervention pour la sécurité des sites et des manifestations culturels](#)
- L'affiliation
 - [Pourquoi s'affilier ?](#)

- [Comment s'affilier ?](#)
- [Affiliation annuelle](#)
- [Changement de situation juridique](#)
- Les ressources
 - [L'activité ressource du CNV](#)
 - [Statistiques sur la diffusion des spectacles](#)
 - [Économie des structures et des projets](#)
 - [Publications, rencontres, tables rondes](#)
 - [Observatoire de l'économie de la filière musicale](#)
 - [La diversité musicale dans le paysage radiophonique](#)
 - [La diversité musicale dans le paysage audiovisuel](#)
 - [Baromètre des investissements publicitaires](#)
 - [Offre de musique numérique](#)
 - [Les marchés de la musique enregistrée](#)
 - [Autres études](#)
 - [Archives](#)
 - [Liens utiles](#)
 - [Emploi/formation et organismes sociaux](#)
 - [Centres de ressources et observatoires nationaux](#)
 - [Edition musicale et industrie phonographique](#)
 - [Exportation et actions internationales](#)
 - [Organismes de soutien](#)
 - [Partenaires sociaux du spectacle : syndicats et fédérations](#)
 - [Réseaux et fédérations nationales](#)
 - [Sociétés de gestion collective des droits](#)
 - [Autres](#)
- Les services commerciaux
 - [Promotion des spectacles](#)
 - [Assistance à maîtrise d'ouvrage](#)

- [Contact](#)
- [FAQ](#)
- [Plan du site](#)
- [Informations légales](#)
 - [Calendrier](#)

URL source: <http://www.cnv.fr/modalites-declaration-dun-spectacle-au-cnv>

Liens:

[1] <http://www.cnv.fr/modalites-declaration-dun-spectacle-au-cnv>

[2] <http://www.cnv.fr/declarez-vos-spectacles-0>